

## LA PRÉSENTATION DU PLAN DES TRAVAUX

**M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Je suis quelque peu étonné et ennuyé par sa réponse, car le vice-premier ministre a déclaré à la Chambre le 16 juin dernier:

Le plan des travaux a été reçu. La demande pourra bientôt être transmise au Conseil du Trésor.

Pourquoi le ministre a-t-il traité avec un mépris aussi injustifié les Canadiens de cette région qui est déjà si durement frappée par le chômage? Veut-il confirmer par là que les Canadiens de l'Atlantique sont à son avis des citoyens de seconde catégorie?

[Français]

**L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, je peux seulement répéter ce que je viens de dire tout simplement. La compagnie a la responsabilité de soumettre au gouvernement un plan d'affaires qui va justement faire état de l'avenir de la compagnie. Le gouvernement demeure engagé quant à la modernisation de la SYSCO et il veut travailler de concert avec le gouvernement provincial. Monsieur le Président, nous avons fait encore une fois plus dans cette région du pays que le gouvernement précédent a fait dans 10 ans.

\* \* \*

[Traduction]

## LES RELATIONS OUVRIÈRES

## LA GRILLE DES JUSTES SALAIRES—L'ARRÊT DE LA PUBLICATION

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Travail. Il a décidé de ne plus publier la grille des justes salaires qui servait à établir le salaire minimum versé depuis un certain nombre d'années sur les chantiers de construction fédéraux. Pourquoi a-t-il pris cette décision? Pourquoi l'a-t-il fait sans consulter les représentants des syndicats? Pourquoi a-t-il agi ainsi puisque les associations d'employeurs ont déclaré que cela se traduirait par la baisse des salaires des travailleurs de la construction?

[Français]

**L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre du Travail):** Monsieur le Président, je n'ai fait que réagir administrativement à une situation de fait qui existait depuis 1982, et toutes les parties intéressées au sujet ont fait connaître leur position depuis 1982.

[Traduction]

## LA POSITION DU MINISTRE

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, pourquoi le ministre a-t-il agi ainsi à la demande des employeurs? Pourquoi a-t-il refusé de rencontrer les travailleurs? Le gouvernement n'est-il pas le gouvernement de tout le monde? Il sait que les salaires seront réduits et cela n'est pas juste.

**L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre du Travail):** Monsieur le Président, je n'ai jamais refusé de rencontrer qui que ce soit.

## Questions orales

C'est en raison de la nature litigieuse de la décision qu'elle n'a été prise qu'à titre d'essai.

\* \* \*

[Français]

## LES CHANTIERS MARITIMES

## ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT RETARDE L'OCTROI DE MARCHÉS AUX TROIS CHANTIERS MARITIMES DU QUÉBEC

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Cela fait un an que le gouvernement s'est engagé à restructurer les chantiers maritimes du Québec. Cinq mille travailleurs sont toujours dans l'attente d'un emploi. Les travailleurs de Lauzon ont appris malheureusement que les travaux de construction du deuxième traversier Caribou II seraient retardés, pour la quatrième fois, à octobre 1987. De plus, 200 mises à pied seront effectuées d'ici mai au chantier de Sorel et la section navale du chantier de la Vickers à Montréal sera complètement fermée dans deux semaines.

Est-ce que le ministre peut nous expliquer comment il se fait que son gouvernement retarde encore à accorder des contrats de fabrication et de réparation de bateaux qu'il avait promis aux trois chantiers maritimes?

**L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, à ma connaissance, aucun contrat n'a été retardé. Justement, ce gouvernement, encore une fois, a été fort préoccupé par la question des chantiers maritimes au Québec. Nous avons mis de l'avant ou amorcé cette rationalisation qui s'est produite. Depuis, les contrats ont été donnés aux différents chantiers et ils seront respectés. Et il appartient maintenant, comme je l'ai dit également, à la direction de la *Marine Industries* d'exécuter les programmes et les contrats dans les échéanciers qu'ils ont prévus.

## ON DEMANDE POURQUOI CERTAINS TRAVAUX NE SONT PAS ENCORE COMMENCÉS

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie):** Monsieur le Président, le nouveau Ponce Pilate du gouvernement fédéral se lave maintenant les mains avec sa *Marine Industries*. C'est lui-même qui au Québec, dans sa ville, a promis à trois occasions que les travaux ayant trait au Caribou II commenceraient depuis un mois. Les chantiers sont vides. Il n'y a personne qui travaille et les seuls contrats viennent du gouvernement fédéral. Est-ce que le ministre, tout d'abord compte tenu de son incompétence comme ses prédécesseurs, serait prêt à remettre sa démission dans ce dossier pour faire place à quelqu'un de capable? Et deuxièmement, est-ce que le ministre peut nous expliquer pour quelles raisons les travaux ayant trait au Caribou II ne sont pas commencés au chantier de Lauzon et nous dire pourquoi les travaux du programme TRUMP ne sont pas commencés aux chantiers de Sorel et de Montréal?